

En France, la situation dégradée de la profession de paysan : un triple constat

448 500

agriculteurs

Il y a 40 ans en France, ils étaient plus d'un million, soit deux fois plus nombreux

250 200

€

d'endettement en moyenne

La baisse des prix, la faible rentabilité et les lourds investissements matériels ont mené à la multiplication des emprunts

1 suicide par jour

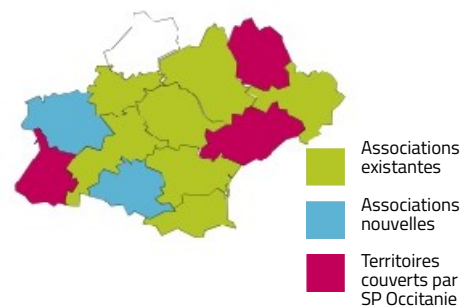
Le risque est plus élevé de 12,6% chez les agriculteurs que dans les autres professions

➔ Au-delà d'une profession, ce sont des femmes et des hommes en souffrance, avec des conséquences dramatiques pour leurs familles et leurs territoires : il est essentiel de revaloriser ce métier et de favoriser le développement agricole de nos territoires.



Promouvoir le paysan autonome avec Solidarité Paysans

- Solidarité Paysans est la plus grande association de lutte contre l'endettement et pour l'autonomie des agriculteurs. Présente en Occitanie sur 12 départements, elle accompagne et défend les agriculteurs et leurs familles, en les aidant à faire valoir leurs droits et préserver leur emploi.
- Chaque année, ce sont plus de 250 familles qui sont accompagnées par Solidarité Paysans en Occitanie.
- Sa mission est de co-construire avec les familles accompagnées la meilleure solution possible, en fournissant à tous les agriculteurs, quel que soit le type d'exploitation, un appui humain, juridique et technique individualisé.



Solidarité Paysans, une triple expertise

Compétence juridique

Solidarité Paysans met au profit des accompagnés son expertise dans l'accès aux droits et la connaissance des mécanismes juridiques

Compétence psycho-sociale

L'association se distingue par sa capacité à être à l'écoute des paysans accompagnés, notamment grâce à un partage d'expériences entre bénévoles et accompagnés

Compétence agroécologique

Le réseau aide à la mise en place d'un cercle vertueux (interroger son modèle de production, retrouver le sens de son métier, œuvrer pour des modèles agricoles plus résilients)

➔ Budget 2021 :

- **Association régionale : 156 000 €**, provenant de financements publics (Europe, région, département et MSA), de financements privés (fondations, etc.) et de ressources propres (cotisations, prestations, etc.)
- **Réseau des associations locales : 290 000 € pour les 4 associations ayant des salariés**, provenant majoritairement de financements publics (collectivités territoriales, etc.), mais aussi de ressources propres et de financements privés

Objectif 500 000 € de fonds privés d'ici 2027

Axe Accompagnement	Axe Changement des pratiques	Axe Sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> Le déploiement de nouvelles équipes sur davantage de territoires Le renforcement de la professionnalisation de l'accompagnement La mutualisation des bonnes pratiques au sein du réseau, en développant le transfert de compétences entre associations 	<ul style="list-style-type: none"> La diffusion des travaux lancés en 2015 d'analyse de parcours d'agriculteurs fragilisés, ayant adopté des pratiques « agro-écologiques » L'animation de dynamiques collectives : groupes de parole, journées techniques, activité théâtrale, chantiers participatifs, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> L'animation de journées d'échanges via l'Observatoire régional des Difficultés en Agriculture Le renforcement de la sensibilisation (grand public et lycée agricole...) Des synergies avec les autres acteurs du monde agricole sur l'approche spécifique des difficultés en agriculture
<p>Besoin 2022-2027 : 350 000 €</p>	<p>Besoin 2022-2027 : 125 000 €</p>	<p>Besoin 2022-2027 : 25 000 €</p>

—> Au total, l'ambition est de collecter **500 000 € de fonds privés** en 5 ans et pérenniser notre action

Devenez mécène de Solidarité Paysans et engagez-vous pour ...

25 000 €	Permettre l'accompagnement de 10 familles d'agriculteurs, la formation de 15 accompagnants et l'animation d'une journée collective sur les changements de pratiques.
10 000 €	Soutenir le développement d'une association locale en participant au financement de l'embauche d'un salarié et renforcer le maillage du territoire par des équipes de bénévoles.
5 000 €	Permettre l'organisation de 3 sessions de formations à destination des bénévoles et salariés ou des agriculteurs accompagnés
1 500 €	Assurer l'accompagnement d'une famille d'agriculteurs pendant un an

—> Créons des liens ensemble, à travers une offre de contreparties sur mesure par exemple :

- Visites de fermes avec des témoignages d'agriculteurs accompagnés
- Organisation de séminaire pour les collaborateurs de l'entreprise mécène
- Invitation aux journées de l'Observatoire (ORDA) organisées par Solidarité Paysans Occitanie et ses partenaires
- Inscription à la newsletter nationale



Contactez nous !

Jocelyne Fort, co-présidente
fort_jocelyne30@orange.fr
06 03 59 82 60

Mélanie Vandecasteele, animatrice
m.vandecasteele@solidaritepaysans.org
06 23 81 57 56